

Tourisme

Le Département du Tourisme pilote les actions suivantes, dans le cadre du «Plan Azur», planification du secteur à l'horizon 2010, et de l'élaboration de la prospective 2030.

Mesure	Détails
Evaluation des vulnérabilités concernant le tourisme sur la base de l'inventaire des risques climatiques fournis par Direction de la Météorologie Nationale	
Vérification de l'adéquation du Plan Azur aux problématiques d'adaptation	Accompagnement des investisseurs pour la réalisation des Etudes d'Impact sur l'Environnement des projets touristiques
	Réalisation d'une Etude d'Evaluation économique de la dégradation environnementale au niveau du secteur touristique
	Incitation des investisseurs à la création d'espaces verts d'environ 5 à 10 % de la superficie globale des sites touristiques
	Obligation pour les investisseurs de réaliser la collecte et le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel (mer ou eaux de surface) pour éviter la pollution des eaux côtières et des eaux superficielles et la perturbation des fonctions essentielles des écosystèmes (réalisation des stations d'épuration « STEP »)
	Obligation pour les investisseurs de procéder à la réutilisation des eaux usées traitées par les stations d'épuration pour l'arrosage des golfs et des espaces verts des stations et zones touristiques
Restrictions sur les activités touristiques pouvant altérer les écosystèmes	Interdiction des activités touristiques pouvant porter atteinte à l'environnement par exemple activité nautique à moteur mécanique au niveau des lacs et barrages
	Adoption des restrictions découlant des conclusions des études d'impact réalisées (selon les cas)
Etudes d'évaluation des conséquences sur le tourisme de l'élévation du niveau de la mer	
Etudes de préservation du tourisme face à l'élévation du niveau de la mer et à la raréfaction de l'eau	Réalisation d'un Projet pilote « Chaque goutte compte » pour l'économie de l'eau à Marrakech et Essaouira
	Réalisation du projet « Bonne gestion environnementale dans le secteur hôtelier », projet d'incitation des hôteliers à s'inscrire dans des démarches environnementales, axées principalement sur la rationalisation de l'utilisation des ressources